

Rien ne prouve que l'équipement était défectueux

SUDBURY (PC) — "Rien ne prouve que l'équipement utilisé pour administrer des gaz anesthésiques, était défectueux avant le 7 septembre, date de la mort de la petite Catherine Dominics". C'est ce qu'a soutenu Me R.P. Armstrong, procureur de la société Canadian Liquid Air, devant le coroner qui instruit l'affaire des 23 décès survenus entre mai et septembre dernier à l'hôpital Général de Sudbury.

Me Armstrong a affirmé que la fillette Dominics, dont le décès est survenu le 7 septembre est la première, sinon la seule victime du mauvais raccordement des tuyaux de gaz installés dans le bloc opératoire de l'hôpital.

Par ailleurs, deux chirurgiens et un anesthésiste, attachés à l'hôpital de Sudbury, ont déclaré que la jeune Dominics était la première patiente, à leur connaissance, à être opérée dans ce nouveau bloc opératoire.

Produits pétroliers: hausses tout à fait injustifiées

(William Tetley)

Par PIERRE BELLEMARE
QUEBEC (PC) — Les hausses vertigineuses du coût des produits pétroliers, ces derniers mois, sont tout à fait injustifiées, a déclaré jeudi à Québec le ministre des Institutions financières, M. William Tetley.

Il a émis cette opinion lors d'une

conférence d'information au cours de laquelle il a rendu public le deuxième rapport annuel du Conseil de la protection du consommateur, qui lui a été remis par M. Laval Grondines, durant la campagne d'octobre.

Le ministre constate avec amertume que les grandes compagnies pétrolières

n'ont jamais prouvé, par des données précises ou des bilans quelconques, que les hausses successives du coût de l'essence et de l'huile à chauffage leur étaient nécessaires.

Au contraire, M. Tetley est enclin à croire que la marge de profits des géants du pétrole s'accroît considéra-

blement depuis la crise, alimentée par le conflit israélo-arabe.

Pressions

Confessant toutefois son impuissance à contrôler l'appétit vorace des grandes compagnies multinationales, le ministre des Institutions financières doit s'en remettre à son collègue des

Richesses naturelles, M. Gilles Massé, et évidemment au premier ministre Bourassa, qui participera la semaine prochaine, à Ottawa, à une importante conférence fédérale-provinciale sur l'énergie.

Cependant, M. Tetley a fait quelques recommandations personnelles à M. Massé il y a quelque temps. Ces recommandations viseraient à aider le consommateur québécois, mais il a refusé d'en dévoiler la teneur exacte.

En outre, le ministre étudiera sérieusement la possibilité d'appliquer éventuellement les nombreuses recommandations du Conseil de la protection du consommateur concernant le consommateur et l'automobile.

Cet organisme consultatif, composé de quinze personnes choisies à l'extérieur du gouvernement—il faudra bientôt nommer un nouveau président, car M. Grondines, candidat péquiste défait en octobre, a démissionné de ses fon-

LA TRIBUNE

64e ANNEE — No 282

SHERBROOKE, VENDREDI, 18 JANVIER 1974

15 CENTS

ACCORD DE PAIX ENTRE ISRAEL ET L'EGYPTE

● Premier pas vers un règlement permanent au Moyen-Orient

par AFP et Reuter

Henry Kissinger a finalement gagné son grand pari au Proche-Orient. Après un mois de négociations secrètes, dont le secrétaire d'Etat américain a été l'artisan, le président Nixon a annoncé jeudi dans une déclaration radio-télévisée de la Maison-Blanche qu'un accord, "premier pas significatif vers une paix permanente au Proche-Orient", avait été conclu entre Israël et l'Égypte.

Cet accord porte notamment sur le désengagement et la séparation de leurs forces militaires dans la zone du canal de Suez. Il sera signé aujourd'hui, vendredi, au kilomètre 101, sur la route Suez-Caire, par les deux chefs d'état-major israélien et égyptien. Le général Ensis Silasvuo, commandant en chef de la Force d'urgence au Proche-Orient, assistera à cette cérémonie.

Le président Nixon, en annonçant la nouvelle, a rappelé "que les négociations de paix s'étaient effectuées avec l'assistance du gouvernement des États-Unis". Sur ses instructions, a-t-il dit, le secrétaire d'Etat américain s'est efforcé d'aider à trouver une solution à des différends de longue date. Je suis heureux d'annoncer qu'à ce moment même, les représentants des gouvernements d'Égypte et d'Israël font une déclaration pour annoncer l'accord". Le président Nixon a tenu à souligner que cet accord avait été conclu conformément à la décision de la conférence de Genève.

Le rôle de la Force d'urgence

À Assouan, on apprend de source égyptienne bien informée que le plan de désengagement prévoyait un retrait des forces israéliennes sur une ligne distante de 32 kilomètres de la rive du canal de Suez. Cette ligne partirait du nord du Sinaï, passerait à l'ouest des cols de Giddi et Mitla et s'étendrait au sud jusqu'à Eyoum-Moussa, sur la côte orientale du golfe de Suez.

Entre les deux armées stationneraient des contingents de l'ONU.

Il serait ainsi établi une zone de sécurité.

À Jérusalem, après l'annonce de l'accord, le vice-président du conseil israélien, M. Yigal Allon, a indiqué au cours d'une déclaration télévisée que l'accord "ne conférerait à aucune des deux parties un avantage sur l'autre". "Les deux armées, a-t-il ajouté, seront séparées et leurs armements réduits de telle sorte que cela rende impossible toute attaque brusquée ou toute reprise de la guerre d'usure". Il a précisé que l'accord "comportait des clauses secrètes".

Toujours à Jérusalem, M. Abba Eban, le ministre israélien des Affaires étrangères, a qualifié l'accord sur le désengagement et la séparation des forces avec l'Égypte de "modèle exemplaire de conciliation internationale". Sans donner de détails sur le contenu de l'accord, le chef de la diplomatie israélienne l'a estimé "équilibré" et a exprimé l'espoir qu'il constituera "le premier pas vers une étape décisive, celle d'une paix permanente".

Le Club Aramis gagne sa cause contre un initié... blessé!

DRUMMONDVILLE, (GP)—Dans un jugement de 13 pages qu'il vient de rendre, le juge Jean-Marie Houle de la cour provinciale du district de Québec, déboute un citoyen de St-Lambert de Lévis d'une action qu'il avait prise contre le Club Aramis, dont le siège social est à Drummondville.

Le demandeur, qui "subissait" les cérémonies d'initiation pour entrer dans ce club, avait été blessé "en sautant le troisième degré" et avait actionné le Club Aramis pour les dommages que sa blessure avait causés.

Dans son document, le juge Houle rappelle que lors de cette cérémonie d'initiation, il y avait, outre l'initié blessé, trois groupes distincts, soit le Club Aramis de St-Lambert de Lévis, trois initiateurs du Club Aramis d'Asbestos et le Club Aramis de Drummondville. Le juge constate que seul ce dernier a été actionné dans cette cause, alors que les deux autres, qui sont des entités juridiques distinctes, ne sont pas mentionnées dans l'action.

Outre ce fait, le juge croit que la

cérémonie d'initiation n'est pas en soi dangereuse pour les initiés, sans quoi il y aurait eu plus d'accidents, ce dont la preuve n'a même pas fait état.

Le juge, tout en gardant le secret sur cette cérémonie, fait savoir que la réglementation de l'initiation est basée sur un rituel accepté et même commandé par le Club Aramis de Drummondville (conseil numéro 1), que c'est un initiateur d'Asbestos qui a mis en mouvement l'initié en cause et que ce sont les membres du conseil de St-Lambert de Lévis qui ont reçu l'initié pour continuer le mouvement.

Après une longue dissertation sur les responsabilités des trois organismes, le juge en vient à la conclusion qu'il n'y a eu aucune faute évidente contre l'initié, avec dépens, puisque c'est à lui de prouver que la faute incombait au Club Aramis de Drummondville, ce qu'il n'a pas fait à la satisfaction du tribunal.

Notons que le procureur du Club Aramis était Me Michel Duchesne de Drummondville.

Chauffeur précoce

MUNICH (Reuter) — Au volant de la Renault R-4 de leurs parents, un écolier munichois de 13 ans et son frère de 11 ans, ont circulé en Bavière, en Autriche et en Italie pendant deux jours, avant d'être interpellés par la police à Gènes—à 400 milles de leur domicile.

Les deux enfants—Christoph et Michael Zaenker—sont hébergés dans un foyer d'enfants, en attendant que leurs parents viennent les chercher.

On ne s'explique pas comment ils ont pu franchir deux frontières sans être remarqués.

Une crise du rail

MONREAL (PC) — M. Ian D. Sinclair, président du Canadien Pacifique, a déclaré, jeudi, que la sentence arbitrale du juge Emmett Hall provoquait une crise dans le domaine ferroviaire au Canada.

Cette sentence arbitrale, a-t-il dit, qui accorde des bénéfices supplémentaires à 93,000 employés du rail, en plus de ceux octroyés par la loi d'urgence du Parlement, va nécessiter des déboursés de plus de \$250 millions en 1974.



William Tetley

tions—propose une série de mesures pour empêcher les abus:

— établir des critères de compétence pour les mécaniciens;

— astreindre à un permis tout commerçant qui effectue de telles réparations;

— décréter une suspension temporaire ou permanente de tels permis, si leurs détenteurs font preuve d'incompétence ou utilisent des pratiques déloyales.

Contrôle

Le conseil suggère d'ailleurs au gouvernement de réglementer le contenu et la forme des contrats ainsi que les estimés préalables aux réparations d'automobiles, de façon à en réduire le coût.

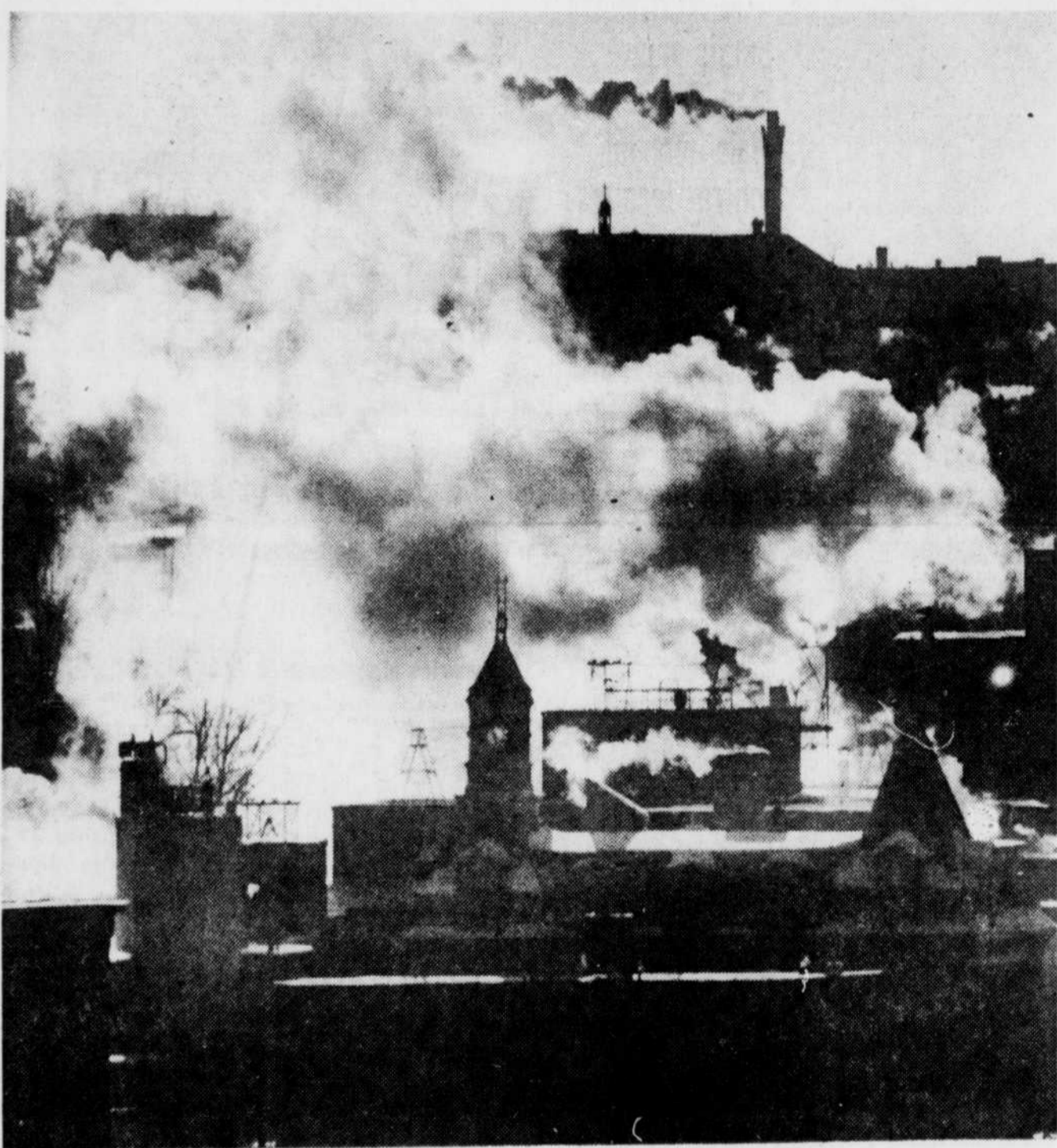
Il faudrait de toute nécessité interdire aux manufacturiers d'automobiles ainsi qu'aux vendeurs de changer l'année de fabrication des véhicules.

S'inspirant de l'Association pour la protection des automobilistes, présidée par M. Philip Edmonston, le Conseil voudrait rendre obligatoire l'inspection de tous les véhicules immatriculés au Québec. Les véhicules jugés non sécuritaires devraient être réparés avant de reprendre la route.

Aucun accord

OTTAWA (PC) — Les premiers ministres du Canada et de l'Alberta, M.M. Pierre Elliott Trudeau et Peter Lougheed, ont eu hier après-midi à Ottawa, des entretiens préliminaires à la Conférence nationale de l'Énergie qui doit s'ouvrir la semaine prochaine dans la capitale fédérale.

À la fin des entretiens, le premier ministre albertain a indiqué qu'aucun accord n'avait pu être atteint.



Sherbrooke en feu?

Les centaines de nuages de fumée qui traînaient au-dessus de la ville hier après-midi n'étaient pas dus à une multitude d'incendies mais à la température extrêmement froide, qui donnait un air de féerie boréale au ciel sherbrookois. Et le photographe, avec un objectif de 400 mm, a saisi sur le vif ce moment de poésie hivernale... entre la bibliothèque municipale et, au loin, la cheminée de l'Université. (Photo La Tribune, par Doug Gerrish)

Sentence réclamée: au moins deux ans

MONREAL (PC) — En Cour des sessions, jeudi, le procureur du minis-

tère public a réclamé une peine d'au moins deux années d'emprisonnement

pour M. Charles-Edouard Campeau, ex-urbaniste de Montréal déclaré coupable d'abus de confiance, de conspiration et de corruption municipale relativement à des expropriations à Anjou, en 1968 et 1969.

Me Bernard Morrier a demandé en plus au juge Maurice Rousseau de condamner M. Campeau à rembourser à Anjou la somme de \$915,000 qu'il aurait réalisée au cours des transactions pour lesquelles le juge Rousseau l'a déjà déclaré coupable.

Me Morrier a qualifié M. Campeau de "combinard adroit" qui a réussi, en plus de retirer des profits sur les terrains acquis par des amis et recommandés par lui à l'expropriation, à retirer presque \$2 millions d'honoraires d'Anjou qui l'employait au titre de conseiller technique et urbaniste.

Me Morrier a relaté les peines de prison imposées ces dernières années aux "bandits en collet blanc" et il a fait valoir à la cour que de tels crimes de patronage éhonté, surtout avec la connivence du maire Ernest Crepeault, constituaient des délits graves à l'égard des fonds publics.

Me Morrier a rappelé les diverses transactions qui ont fait l'objet du jugement Rousseau et qui ont conduit à la culpabilité de M. Campeau sur neuf des onze chefs d'accusation.

Gravement gelé après avoir erré toute une nuit dans la campagne

THETFORD MINES (YP) — Un homme de 38 ans, célibataire du dixième rang de St-Pierre de Broughton, M. Raynald Couture, a eu les membres et une partie du visage gravement gelés, après qu'il se fut égaré, durant toute la nuit, dans la campagne de cette région, suite à une panne de motoneige.

M. Couture a subi des gelures graves aux mains et aux pieds, qui ont nécessité son transport par ambulance, d'abord à l'hôpital général de Theftford Mines, et ensuite au CHUL de Québec. M. Couture, qui était parti mercredi soir (le 16) pour aller faire une commission en motoneige à East Broughton, n'avait pas été revu encore dans la matinée si bien que sa disparition alerta une bonne partie des habitants du

coin, qui organisèrent aussitôt une battue pour le retrouver.

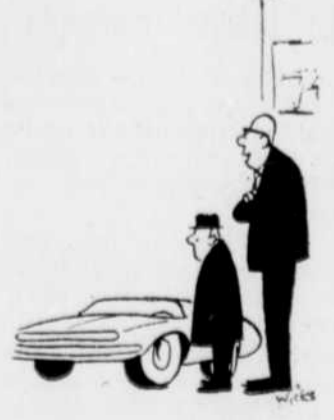
Il marchait encore

Ce n'est que vers 9h:30, hier matin, que M. Jean-Paul Paré, de St-Pierre de Broughton l'a retrouvé près de chez lui, à plusieurs milles de la résidence de M. Couture. L'homme avait dû abandonner sa motoneige en cours de route, suite à une panne d'essence en revenant chez lui. Il s'était alors mis à marcher dans la nuit, mais il s'est perdu, et il marchait toujours quand M. Paré l'a retrouvé, hier matin. La température extrêmement froide qui régnait cette nuit là a gravement gelé les membres et le visage de M. Couture. Son transport a été effectué par les ambulanciers de la firme J. A. Savoie, de Theftford Mines.

Aujourd'hui

À Drummondville

- Ministère fustigé (page 6)
- Le double à un exproprié (page 6)



Qu'est-ce que vous pensez de ma petite compacte?

Persiflage

Fausse manchette

C'est par erreur que la nouvelle de la démission de M. Loubier fut publiée en page frontispice hier. Normalement c'est dans la page du va-et-vient ou du carnet mondain qu'une telle nouvelle aurait dû se prêter à la curiosité du lecteur.

Ovide

Bernard & Frère 472-5406
Musique-Piano
orgues
Amplificateur et système
de son "DAVOLI"
141, St-Damase, Drummondville

Gailuron LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS...
C'est bon. C'est de la boulangerie
Guérin & Frère Liée
665, boul. Mercure — Drummondville

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE.—L'Association professionnelle des Voyageurs de Commerce tiendra sa soirée de danse annuelle, samedi le 26 janvier au restaurant Bois-Joli. On profitera de l'occasion pour fêter l'abbé Hubert Gervais, ainsi que le président ex-officio Paul H. Bilodeau.

M. Lucien Morissette est arrivé en retard à la réunion régulière de la Régionale St-François et pour cause, il venait d'assister à une fête donnée en son honneur. A cette occasion, il reçut une plaque souvenir rendant hommage à M. Morissette et le remerciant des services rendus en tant que président du conseil d'administration de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville. Il a occupé ce poste de 1967 à 1973.

On apprend que la CSN doit prendre position incessamment sur le conflit qui oppose plusieurs personnalités de la paroisse St-Joseph de Drummondville. Si cela se fait, ce sera le premier organisme public à donner un point de vue officiel sur cette affaire, qui fait la manchette présentement à Drummondville.

A la dernière assemblée du Club des Francs, les membres les plus malins de cet organisme ont offert en cadeau... une petite piscine pour enfant à Me Michel Duchesne, en lui précisant que celle-là, il pouvait la mettre où il voulait...

On comprend mieux la situation qui prévaut présentement dans la paroisse St-Joseph quand on sait que la dernière nomination de marguilliers a nécessité la tenue d'un vote secret. On raconte même qu'il y a eu de la cabale...

Le directeur général de la SNQ, M. Nicolas Beaulieu, est un homme précis et exact: il n'a pas aimé en effet le mot chicane inscrit dans cette chronique hier à propos de la discussion fort vive qui s'est faite, il y a un an, entre la SNQ et la Commission scolaire. Pour M. Beaulieu, le mot controversé serait beaucoup plus juste et rappellerait plus précisément que la SNQ n'avait fait que demander l'application d'une réglementation provinciale, peu suivie alors par la Commission scolaire.

Il y a tout juste un an, la Tribune annonçait en primeur que le CEGEP de Drummondville venait d'entreprendre des démarches officielles pour obtenir l'Institut provincial de police.

Un juge a demandé au chef Aimé Bélair de Drummondville-Sud si la rue St-Aimé avait été nommée en son honneur. Sans doute par modestie, le chef de police a dit non...

Le jugement rendu dans l'expropriation de M. Timmons de la rue St-Louis, a amené le règlement d'un autre cas d'expropriation dans le même secteur. En effet, les deux avocats, qui discutaient du cas d'une voisine de M. Timmons, réglèrent l'affaire en se basant sur le jugement du juge Dorion.

Les activités intégrées sont mises à l'étude...

DRUMMONDVILLE, (GP) — A la suite d'une intervention Cde M. Jean-Léon Langelier, la Commission scolaire régionale St-François s'est penchée sur



M. Jean-Léon Langelier

le sujet des activités intégrées dans diverses écoles et réclamé que des informations soient prises sur ces initiatives.

L'intervention du commissaire Langelier portait sur une seule de ces activités: les communications de masse. Au dire du commissaire, ces activités, qui se tiennent à l'école St-Frédéric, seraient occasionnellement interrompues et des élèves passeraient certains cours à ne rien faire. M. Langelier affirme qu'on lui a rapporté que le manque de finances avait été la cause de certains délais dans la livraison de papier ou autre.

M. Gilles Blanchard, responsable des services aux étudiants, a répondu qu'effectivement, cette "activité intégrée" avait subi des délais. Les directeurs Desjardins et Breton ont précisé que le matériel didactique pour ces séries d'activités ne suivait pas la même filière que les autres, ce qui pouvait laisser supposer un manque de prévoyance signifiant des retards ou des difficultés difficiles à régler.

De toutes façons, à la Commission scolaire on est sensibilisé à la question et on s'en occupe ardemment.

Faits divers

Rencontre tapageuse à trois!

DRUMMONDVILLE, (GP)—Un triple collision s'est produite hier midi, vers une heure près de l'intersection des rues Lindsay et Marchand, causant plus de \$1,000 de dommages, sans faire de blessés.

Les autos étaient conduites par MM. Rolland Mailhot, du 1146 rue Lallemand, Réjean Rajotte, du 193 Lindsay et Vincent Piette de Notre-Dame du Bon-Conseil.

La Sûreté de Drummondville a été chargée de faire les constatations d'usage.

Flammes couvant dans un mur

DRUMMONDVILLE, (GP)—Un mur près d'une prise de courant électrique. Les sapeurs, sous la direction du capitaine Martineau, eurent tout vers 10 heures 15 hier matin, au 9 de la rue St-Marcel. Les flammes couvaient dans

Dure collision: deux blessés

Drummondville (GP) — Deux personnes ont été blessées dans une collision de voitures survenue hier matin, vers 11 heures 15, à l'intersection de la rue Goupil et du boulevard Mercure à Drummondville-Sud. Les véhicules étaient conduits par MM. Richard Lam-

pron de Ste-Clothilde de Horton et Jean-Louis Poulin, de la rue Laval à Drummondville Sud.

Ont été blessés, M. Jean-M. Normand Verrier, passager de St-Guillaume, le conducteur d'un camion et une auto, sont des pertes totales.

Le commissaire Marquis fustige l'incohérence des politiques au sein du ministère de l'Éducation



M. François Marquis

DRUMMONDVILLE (MD) — Alors que les commissaires participant à l'assemblée régulière de la Commission scolaire régionale St-François en discussion des \$62,911 de dépenses jugées inadmissibles, par le ministère de l'Éducation pour l'année 1971-72, M. François Marquis, qui était à cette époque président de la dite commission scolaire, prit la

parole pour fustiger le ministère de l'Éducation.

Dans son allocution qui fut brève mais percutante, M. Marquis s'est d'abord élevé contre ce qu'il a appelé, "le respect du ministère de l'Éducation envers l'autonomie des Commissions scolaires". M. Marquis se référait alors à la partie des dépenses inadmissibles au montant de \$14,416, portant sur les suppléances. Dans ce cas bien précis, le ministère n'aurait même pas respecté une entente qu'il aurait lui-même ratifiée avec les commissions scolaires.

M. Marquis s'est ensuite attaquée au manque, voire à l'absence de cohérence des politiques du ministère de l'Éducation, qui tout en soutenant les institutions privées afin de sauvegarder le principe de la liberté de choix qu'ont les parents, défend en même temps de transporter les enfants qui fréquentent une institution privée. S'adressant aux commissaires, il devait déclarer: "Je loue votre courage de continuer ce service devant un mi-

nistère si peu respectueux et si peu logique." Rappelons que les dépenses inadmissibles touchant le transport des enfants des institutions privées s'élevaient, pour l'année 71-72, à \$48,495. La-dessus le commissaire Lucien Morissette devait féliciter M. Marquis d'oser dire que le ministère n'avait pas toujours raison."

La cour accorde le double à un exproprié



Comité d'implantation

Le Comité d'implantation du système métrique pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a déjà fait savoir que dès dimanche prochain sera entreprise la réalisation de la première phase d'implantation du système métrique international à l'Hôtel-Dieu. Sur cette photo, on reconnaît quelques membres de ce comité d'implantation. De gauche à droite, M. Gérard Boisly, responsable de la publicité du comité et responsable du service central à l'Hôpital, Mlle Monique Dumont, coordonnatrice du programme et assistante-directrice à l'éducation ainsi que Mme Hélène Girard, responsable de la publicité pour le comité et chef de service de la formation pour emploi à l'hôpital.

Drummondville (GP) — Un contribuable de la rue St-Louis, M. Waldeck Timmons, vient de recevoir, par jugement de cour, le double de ce que la Cité de Drummondville lui offrait initialement pour l'expropriation de sa maison.

C'est le jugement que le tribunal de l'expropriation, présidé par Me Guy Dorion, vient de rendre dans une ordonnance datée du 10 janvier 1974.

Selon le résumé de l'affaire, fait par le juge Dorion, la cité de Drummondville avait offert, dans le cadre de son programme de rénovation urbaine, une somme de \$10,240 en premier lieu pour un lot et un immeuble à logements.

Par contre, l'exproprié, devant le tribunal, affirme que ses biens expropriés valent \$23,615. La cause a été entendue le 18 décembre dernier au Palais de justice de Drummondville.

Terrains

Après discussions, les avocats des deux parties, Me Jacques Biron, pour la cité de Drummondville, et Me Michel Duchesne, pour l'exproprié, s'entendent pour fixer à \$5,435 le prix du terrain et des améliorations qui ont été apportées.

Maison

Quant à la maison, les procédures furent beaucoup plus complexes et le juge explique sur 15 pages comment il en est arrivé à la conclusion que cet immeuble devait être payé \$16,341.75.

Le juge mentionne que l'immeuble exproprié était à reve-

nu pour le propriétaire et qu'il faut évaluer sa valeur par la méthode du coût de remplacement, non par la méthode de la valeur du marché ou de l'état de l'édifice au moment de l'expropriation.

Selon ce procédé, l'immeuble a été estimé à \$36,315 mais, que, à cause de la dépréciation générale, ce montant doit être réduit de 55 pour cent pour équivaloir à la valeur de la propriété au moment de l'expropriation. Ainsi, la maison est finalement estimée à \$16,341.75.

Indemnités

En plus de ces montants, le juge accorde diverses indemnités supplémentaires à l'exproprié, comme la démolition d'un garage, \$100; le coût de remplacement d'une entrée de cave, \$50; les dommages résultants des démarches pour l'acquisition d'une nouvelle propriété, \$600.

Une autre indemnité est accordée à l'exproprié à cause du retard de la cité à poursuivre ses procédures d'expropriation après l'envoi de son premier avis, soit près de trois ans.

Ainsi, en plus des \$22,526.75, pour le terrain et la maison, le juge accorde le paiement d'un intérêt de 8 pour cent sur 14 mois d'une somme de \$12,286.75, soit environ \$1,100 de plus.

Ainsi la cité de Drummondville devra payer plus de \$23,600 sans compter les frais d'avocat de l'exproprié et tous les autres frais ordinaires d'une expropriation.

Le Service d'éducation aux adultes engage deux animateurs pour 7 mois

Drummondville (GP) — Le Service d'éducation aux adultes de la Régionale St-François, dirigé par M. Robert Pepin, a pris l'initiative d'engager deux animateurs pour 28 semaines afin d'animer le milieu au niveau de l'enseignement donné à ceux qui sont désireux de se perfectionner au niveau secondaire.

Les animateurs sont Mlle Edith Dupont et M. Michel Savard, qui ont été choisis parmi sept candidats. M. Pepin a expliqué que

cette initiative acceptée par le ministère de l'Éducation, visait surtout les milieux défavorisés. Ainsi, à Drummondville, le projet vise deux secteurs distincts, soit certains quartiers de Drummondville, et différentes municipalités du comté.

M. Pepin a mentionné à Drummondville les quartiers de St-Joseph, de St-Jean-Baptiste et les municipalités de St-Félix de Kingsley, St-Guil-laume, St-Nicéphore Acton Vale, Notre Dame du bon

Conseil, comme territoires qui pourraient être inclus dans ce projet d'animation.

Pour M. Pepin, il s'agit de sortir des sentiers battus. En animant le milieu, le Service de l'Éducation permanente, veut faire prendre conscience aux gens des besoins d'invoquer les individus à s'autodéterminer.

Selon M. Pepin, cette initiative veut déboucher sur d'autres initiatives, en accord avec les organismes existants ou avec le Service d'éducation

permanente de la Régionale.

Il ne s'agit pas de créer des besoins, mais de répondre aux besoins existants. Le service d'éducation permanente a fini de dresser la liste de 135 organismes qui sont actifs dans le territoire de la Régionale St-François, ce qui lui donne une source de renseignements et lui permet de canaliser vers les meilleurs points les objectifs poursuivis par chacun.

Cette initiative, précise M. Pepin, entre dans les limites du budget du SEA et sa nature est un peu expérimentale. M. Pepin croit que les résultats, qui seront obtenus, pourraient encourager le ministère à continuer à plein temps, soit autrement.

Le responsable de ce service est M. Gaetan Lupien et tous les points d'intérêt de cette initiative sont compris dans un document exhaustif.

Obtenir des volumes en français pour l'éducation des adultes!

DRUMMONDVILLE (MD) — C'est bien préparé, semble-t-il, que le commissaire Léon Langelier s'est lancé à la défense de la langue française lors de la dernière réunion régulière de la Commission scolaire régionale St-François. C'est ainsi que M. Langelier prenait les commissaires par surprise en soumettant une proposition par laquelle le conseil demandait au ministère de l'Éducation de traduire en français les volumes, surtout ceux à teneur

scientifique, qui servent à l'éducation des adultes, et ce dans les plus brefs délais possible.

Après avoir entendu les arguments, M. Robert Pepin, responsable du Service de l'éducation des adultes expliqua les difficultés qu'il faudra surmonter afin d'avoir une documentation qui soit en même temps à date et en français. Il ajouta que cela ne se ferait pas du jour au lendemain. Le conseil se lança alors dans

Soirée de danse

Bury (MC) — Une soirée de danse aura lieu samedi le 18 janvier à 8 heures, à la salle de l'hôtel de ville de Bury, au profit du Centre de Loisirs local.

Le Centre de loisirs accueille toutes les fins de semaine des jeunes du cours élémentaires pour diverses activités telles que tennis sur table, hockey intérieur, arts plastiques.

M. Rosaire Hinse, directeur du Centre, invite la population de Bury et celle des paroisses environnantes à participer à cette soirée la présence de chacun aidera une bonne cause. Pour l'occasion, un permis a été obtenu de la Société des alcools.

Nombreuses demandes de pardon à régler!

Drummondville (GP) — La Gendarmerie Royale s'occupe présentement de régler de nombre de demandes de pardon, a fait savoir hier le responsable de cet organisme, le caporal Desautniers de Drummondville.

Il s'agit d'enquêter sur les demandes faites par certains individus, qui ont un dossier criminel, pour faire rayer définitivement ces documents encombrants.

Selon la GRC, c'est surtout au début de l'année que le nombre de demandes de pardon est le plus considérable. Il s'agit surtout de gens, qui n'ont commis que des délits mineurs, mais de nature criminelle, qui veulent obtenir des visas pour quitter le pays ou qui veulent appartenir à des clubs de tir (permis de port d'arme.)

Les gens qui réclament un pardon doivent s'adresser au département de la libération conditionnelle et obtenir que la GRC fasse enquête. Après cette étape, si les résultats sont positifs, la GRC fait des recommandations en faveur du pardon.

Selon le représentant de la GRC, il faut que l'offense criminelle soit survenue il y a plus de cinq ans et que le demandeur ait vécu de façon honorable depuis ce temps pour que ses chances de pardon soient élevées.

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE (GP) — La Commission scolaire régionale St-François réussit depuis quelques mois à terminer ses assemblées avant minuit, comme le souhaitent la majorité des commissaires. La dernière s'est terminée vers 11 heures et certains commissaires, sans doute surpris, ont continué à discuter sur place pendant plusieurs minutes. Les habitudes (bonne ou mauvaises) ne se perdent pas facilement...

Une vive discussion s'est déroulée sur le projet de location par la Commission scolaire, d'une salle au Centre Culturel, pour des ateliers de danse sociale. On a craint le précédent à certains moments, précédent qui aurait pu engendrer des abus. Finalement l'accord s'est fait sur l'acceptation.

La Régionale a pris la décision d'ajourner sa séance au 30 janvier prochain pour étudier surtout les problèmes du secteur professionnel.

Nouveau syndicat dans le domaine hospitalier

DRUMMONDVILLE (GP) — Un nouveau syndicat vient de se former à Drummondville.

Il regroupe de 30 à 35 employés surnuméraires du Pavillon Georges-Frédéric, institution chargée des malades chroniques et des personnes âgées.

C'est M. Pilon, commissaire-enquêteur du ministère du Travail, qui a annoncé que l'accréditation était obtenue après une rencontre qui s'est tenue récemment.

Ce syndicat doit être fusionné avec le Syndicat des Services hospitaliers de Drummondville et est affilié à la CSN.

A VENDRE
Maison de 4 loyers, 4 appartements. Terrain 66 x 132. Hypothèque \$11,000, à 9 1/2% Bon revenu.
Tel. 472-964
après 5 heures

LA TRIBUNE
VUE et LUE
par PLUS de
200,000
PERSONNES
tous les jours



Championnat Seagram

L'équipe du skip René Lefebvre a mérité de participer au championnat provincial de La Pierre Seagram qui se déroulera à Drummondville les 23-24-25 et 26 janvier prochain. Ce quatuor qui entoure M. Pete Guillemette, représentant du comité d'organisation, est composé de M. Hector Nicholson, lead, M. Georges Monty, 3ième, M. René Lefebvre et M. Léo Girard, 2ième.

Lemoine bat Lupien et monte en 2e

DRUMMONDVILLE (AL) — En triomphant du Lupien Machinerie 4-2, le Lemoine Auto partage maintenant le deuxième rang de la ligue de la Cité Laurentide, sur un pied d'égalité avec le Lupien. Chaque club a remporté six victoires en treize jouées, Robert Gendron a compté à deux reprises en plus d'une passe. Roger Smith marquait un but et deux aides. L'autre compteur a été Gilles Yaworski. Gilles Lupien et Pierre Lemaire ont enfilé les buts des perdants. Le but de la victoire a été marqué par Gendron sur des passes de Robert Blanchard et Robert Smith au milieu de la période médiane. Les gardiens étaient André B e a u d o i n et Marcel Bergeron.

Joyal 7, Heppell 5
La Ferronnerie Joyal a remporté sa treizième victoire de la saison, n'ayant pas encore subi la défaite, grâce à un gain de 7-5 sur le Heppell et Bouchard. Bernard Lefebvre, deux buts et quatre pas-

ses, Denis Laliberté, deux buts et une passe, Jean-Luc Bessette, un but et trois passes ainsi que André Piette et Georges Bessette avec chacun un but, ont complété pour le Joyal. Marcel Joyal a participé aux cinq buts des siens dont un tour du chapeau.

Michel Béland, un but et 2 passes et Tony Larrivée, un but, une passe, ont pris en défaut le gardien Marcel Bergeron. Pierre Ouellet était devant la cage du Heppell et Bouchard.

CLASSEMENT	k	p	n	tot
Ferronnerie Joyal	13	0	0	26
Lemoine Auto	6	7	0	12
Lupien Machinerie	6	7	0	12
Heppell et Bouchard	1	12	0	2

COMPTEURS	b	a	tot	pun
Denis Laliberté, F.J.	22	32	54	2
Jean-Luc Bessette, F.J.	20	32	52	2
Camil Boisclair, F.J.	25	17	42	0
Bernard Lefebvre, F.J.	16	25	41	0
Claude McClure, F.J.	16	22	38	4
Denis Dupéré, L.M.	21	13	34	25
Georges Bessette, F.J.	12	16	28	2
Germain Fréchette, F.J.	8	17	25	0
Richard Beaudoin, L.A.	8	15	24	2
Robert Bergeron, L.M.	4	18	22	6

Gardiens de buts	pj	pc	moy.
Marcel Bergeron, F.J.	12	45	3.75
Michel Boisvert, F.J.	1	1	1.00

Le sport à Drummondville

Lise Lemire augmente son avance en tête de la ligue de dards de l'ASC

DRUMMONDVILLE, (AL) — En l'emportant 6-0 lors des dernières rencontres, Lise Lemire a augmenté son avance en tête de la section féminine de la ligue de dards de l'Association sportive Celanese. Mlle Lemire possède 50 points, soit neuf de mieux que Monique Bernard installée au deuxième rang.

Dans la section masculine, la lutte se fait entre Claude Blouin et J. Marc Bédard. Blouin a accumulé 46 points contre 45 pour son adversaire.

Les plus hauts pointages de la saison vont à René Provencher 174, Fernand Lacasse 171 et André Lefebvre 154. Mlle Lise Bousquet domine sur un pied d'égalité avec Thérèse Roberge avec 140. Lise B'sson vient au deuxième rang avec 133.

Le plus grand nombre d'étoiles accumulées est détenu par René Provencher 66, Jacques Lefebvre 62, Gilbert Bédard 56 et Paulin Boucher 54.

Les résultats des dernières jouées nous indiquent des victoires de Onil Caux sur Réjean Côté 4-2, J. Marc Bédard annulant avec Claude Blouin 3-3 et Achille Bernard faisait

de même avec Marcel Drolet. Gaston Carpentier a eu raison de Géard Gendron 4-2.

Du côté féminin, Lise Lemire a blanchi Carmen Robidoux 6-0, Monique Bernard et Marthe Collin annulaient respectivement avec Germaine Bissin et Pauline Gaux 3-3, tandis que Carmen Bergeron avec le meilleur sur Aurore Lefebvre 4-2.

Classement

(Hommes)	G	P	Pts
Claude Blouin	46	32	46
J. Marc Bédard	45	33	45
G. Carpentier	42	36	42
Onil Caux	41	37	41
Ach. Bernard	37	41	37
Géard Gendron	37	41	37
Marcel Drolet	32	46	32
Réjean Côté	32	46	32

(Femmes)	G	P	Pts
Lise Lemire	50	38	50
Monique Bernard	41	37	41
Pauline Gaux	40	38	40
Germaine Bissin	39	39	39
Marthe Collin	38	40	38
Aurore Lefebvre	37	41	37
Carmen Bergeron	37	41	37
Carmen Robidoux	30	48	30

A l'eau bébé

DRUMMONDVILLE, (AL) — Une autre session d'initiation à la natation pour bébés-nageurs aura lieu à compter du 28 janvier à la piscine du Centre Culturel.

Les cours sont offerts les lundis et mercredis après-midi de 14h. à 16h. et s'échelonnent sur une durée de 10 cours. Il est préférable qu'un adulte accompagne l'enfant dans la piscine lors des leçons.

Les inscriptions sont prises lors du bain libre au centre, soit le mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 20h. à 22h.

On peut obtenir d'autres renseignements au sujet de ces cours en communiquant avec le Service de la Récréation à 478-4111 (70).

Chevaliers, BBRO et Boulet l'emportent

THETFORD MINES, (AG) — Les Chevaliers de Colomb, le boulet Gaz Bar et l'hôtel BBRO ont remporté la victoire dans la ligue de ballon sur glace Labatt 50.

Les Chevaliers de Colomb l'ont emporté au compte de 2-0 sur les Aramis. Les compteurs ont été Normand Cimon et Gilles Nadeau.

Renald Dostie et Henri Rousin ont permis au Boulet Gas Bar de vaincre le Ber-Vac par le pointage de 3-1. Marcel Vachon a marqué l'unique filet des perdants. L'hôtel BBRO a blanchi le CEGEP 6-0. André Brochu s'est distingué en réussissant le premier tour du chapeau de la saison. Les autres compteurs ont été Brodeur, Michel Chouinard et Fernand Poulin.

KENTUCKY FRIED CHICKEN
L'UNIQUE SALLE À DINER OÙ VOUS POUVEZ LE DEGUSTER SUR PLACE.
CHARLES RESTAURANT INC.
116, QUEEN, LENNOXVILLE
LICENCE COMPLÈTE — COMMANDES POUR APPORTER — BAR SALON

LA TRIBUNE des variétés

STEREO DÉPOSITAIRE AUTORISÉ
AMPLIFICATEURS TABLES TOURNANTES HAUTS PARLEURS
Mélnotosh, Dual, Elec, Dynaco, Fisher, Marantz, Torrance, AR, et Lenco, K.L.H., A.R., J.B.R. et Bose
Bourget Stéréo Cabinet Inc.
155 est, rue King — Sherbrooke 569-4242

"Le peintre et l'écrivain ont beaucoup en commun", selon Antoine Maillet

SHERBROOKE, (RB) — Selon l'auteur de "La Sagouine", Antoine Maillet, l'art ne saurait séparer l'oeuvre du peintre de celle de l'écrivain, puisque dans les deux cas il s'agit d'exprimer le monde.

Les deux ont également en commun le même amour. Mlle Maillet présentait alors l'oeuvre de Rita Scalabrini, qui est son amie et également collaboratrice dans l'illustration de plusieurs de ses livres, aux invités du vernissage de l'exposition qui réunissait non seulement les travaux de l'artiste-peintre réputée, originaire des Cantons de l'Est, mais également les peintures-sculptures - structures d'une autre femme avantagieusement connue dans le domaine, soit Marcelle Dolment, à la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke.

Mlle Maillet, qui a la parole féconde, s'est attardée prin-

cipalement à mettre en parallèle, sinon en commun, la démarche de ceux qui ont pour métier de s'exprimer dans l'art.

"L'écrivain, ajoutait-elle, traduit la réalité et la vie avec des mots et des gestes, tandis que le peintre les transpose avec des couleurs et des formes, voilà tout".

Mais Mlle Maillet devait préciser qu'on ne saurait bien traduire, dans un cas comme dans l'autre, que ce qui a été entendu avec ses oreilles, vu avec ses yeux, touché et senti avec son coeur et son intelligence".

Pour l'auteur de "La Sagouine", les toiles de Rita Scalabrini ne sont pas aussi abstraites qu'elles le paraissent, puisqu'elles traduisent des paysages intérieurs.

C'est M. Claude Lafleur, directeur de la Galerie, qui a présenté l'oeuvre de Marcelle Dolment. Il s'est attardé principalement à en souligner l'originalité, puisqu'elle est faite d'une alliance entre la peinture et la sculpture, et à faire valoir la pureté lumineuse qui s'en dégageait grâce à une heureuse utilisation des ressources des différents métaux employés.



Après le théâtre, les arts plastiques... avec ici Antoine Maillet, auteur de "La Sagouine"; Rita Scalabrini, peintre; Marcelle Dolment, peintre-sculpteur, et M. Claude Lafleur, directeur de la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

BANANES MECANIKES
18 ANS Adultes
"J'AI AVORTÉ MR. LE PROCUREUR"
MARIE CLAIRE DAVY • ELISABETH DANCOURT • ANNE LIBERT COULEUR
GRANADA
HORAIRE: 12.30 — 3.45 — 7.00 — 8.30

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boulevard Portland — SHERBROOKE — Tel.: 565-0366

JEANNE MOREAU JEAN DUCEPPE
dans **JE T'AIME**
UN FILM DE PIERRE DUCEPPE
avec ROSELYNE HOFFMANN • JEAN-RENÉ OUELLET LIONEL VILLENEUVE • WILLIE LAMOTHE • YVAN DUCHARME

CINÉMA 3
AUX CINÉMAS SUIVANTS:
Palace, Granby, Drummond à Drummondville, Laurier, à Victoriaville, Maska à St-Hyacinthe, Capitol à St-Jean.

LES AVENTURES AMOUREUSES D'UNE HOTESSE DE L'AIR!
18 ANS Adultes
L'HOTESSE DE COPENHAGUE
JE SUIS FRIGIDE
CINÉMA PARIS EN 2e SEMAINE
SHERBROOKE — 569-2626

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boulevard Portland — SHERBROOKE
PATRONAGE = CORRUPTION = PÈGRE
REJEANNE PADOVANI
CINÉMA 1 2e FILM Elle cause, puis elle fange 6.30 — 9.35

PINK FLOYD
CINÉMA 2

DEBUTANT JEUDI, 24 JANV.
\$100,000.00 DE TÉLÉCOULEURS
Le MADEIRA • E4030W
GRANDE VENTE D'INVENTAIRE
AU 910 KING O.
VIDEOTECH INC.
VOTRE REPRESENTANT
ZENITH

Vente — Achat — Echange
de PROPRIETES

CONSULTEZ **PARIS**
KOLAND
BUREAU EN IMMOBILIER
C. TRIN

227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

ROGER GRENIER INC.

BOIS et MATERIAUX de CONSTRUCTION
R. R. 1 (rang Cinq Chicots)
ARTHABASKA — 357-8282

En quelques lignes

30,000 journaux obscènes saisis par la Moralité à l'Imprimerie d'Arthabaska

VICTORVILLE, (SB) — C'est ce soir, à 19h.30 que se tiendra une assemblée publique des contribuables de la ville à l'hôtel de ville, pour l'approbation du règlement #381, concernant l'augmentation du fonds industriel de la ville. On sait que le conseil a résolu d'augmenter ce fonds de \$850,000 pour l'achat de terrains pour le parc industriel. Le fonds industriel sera donc désormais, si les propriétaires ne s'y opposent pas, de \$3,300,000.

C'est demain, d'autre part, que se déroulera le congrès annuel de l'Association de la construction du Centre du Québec au motel Colibri de Victoriaville. Les assises débuteront par un atelier à 10h.30. Demain également sera lancé officiellement le chant du centenaire de la paroisse de Warwick, au cours d'une soirée spéciale, à la Salle du Canton.

Neuf membres étaient présents à la dernière réunion de l'équipe des mères célibataires de Victoriaville. A cette occasion, on visionna le film qui avait été tourné lors de la fête des enfants, le 15 décembre.

L'équipe des mères célibataires informe par ailleurs que très prochainement, pour répondre à un désir manifesté par la majorité des membres, plusieurs changements seront apportés aux réunions hebdomadaires. Des détails seront communiqués dans les semaines à venir à ce sujet.

Les Filles d'Isabelle de Warwick informent qu'elles sont présentement en pleine campagne de chocolat et que tout se déroule assez bien. Les responsables tiennent à remercier ceux et celles qui les encouragent.

Lors de la soirée costumée des Chevaliers de Colomb de Victoriaville, le 9 février prochain, plus de 700 seront décorés comme prix de présence et prix pour les meilleurs costumes.

C'est aujourd'hui que le cinéma Laurier de Victoriaville présente en première mondiale le film québécois "Je t'aime" avec Jeanne Moreau et Jean Duceppe. Yvan Ducharme et Willie Lamothe sont également de la distribution de ce film.

Nouveau club d'échecs

VICTORVILLE, (SB) — Il est maintenant officiel qu'un nouveau club d'échecs prendra naissance à Victoriaville, sous peu et même dès le 23 janvier courant alors que les amateurs d'échecs de la région se réuniront pour établir les bases de fondation du club. C'est ce qu'a fait savoir le directeur régional pour la Fédération des joueurs d'échecs du Québec, M. André Capistran de Victoriaville, dans un communiqué qu'il a fait parvenir à La Tribune.

M. Capistran a informé que c'est à la salle "Pepsi-Teem", au 465 Bois-Francis Nord que se tiendra cette réunion, à compter de 19h.30. C'est d'ailleurs dans cette salle qui a été prêtée par la compagnie Paul Brunelle, qu'auront lieu toutes les rencontres du club, lorsqu'il aura été mis sur pied définitivement.

Même si un programme des activités n'a pas encore été établi de façon détaillée, il est déjà assuré que le local, en plus de permettre aux amateurs d'échecs de se livrer à leur passe-temps favori fréquemment, sera le lieu où des maîtres d'échecs viendront fréquemment rencontrer les membres du club à titres d'invités spéciaux.

trouvé, de faire savoir le directeur régional, il n'y a plus rien qui empêche la fondation du club et c'est pourquoi, après la première réunion, les activités devraient débuter.

Sur le plan local ou régional, M. Capistran s'est dit d'avis qu'un club d'échecs aidera grandement des jeunes, tels que Gary Slater de Ste-Clothilde qui a participé récemment au championnat du Québec, et qui y a très bien figuré, compte tenu de la très forte compétition à laquelle il devait faire face, à devenir des espoirs pour la région et même pour le Québec. Sur un plan moins ambitieux, de laisser entendre M. Capistran, ce club donnera un loisir très formateur à tous ceux qui voudront en profiter.

Selon M. Capistran, une quarantaine de personnes avaient manifesté le désir d'appartenir à un club d'échecs dans la région depuis longtemps et tout était prêt pour la fondation de ce club, excepté qu'aucun local n'était disponible. Maintenant que ce local est



Comité d'implantation

Le Comité d'implantation du système métrique pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a déjà fait savoir que dès dimanche prochain sera entreprise la réalisation de la première phase d'implantation du système métrique international à l'Hôtel-Dieu. Sur cette photo, on reconnaît quelques membres de ce comité d'implantation. De gauche à droite, M. Gérard Boisly, responsable de la publicité du comité et responsable du service central à l'Hôpital, Mlle Monique Dumont, coordonnatrice du programme et assistante-directrice à l'éducation ainsi que Mme Hélène Girard, responsable de la publicité pour le comité et chef de service de la formation pour emploi à l'hôpital.

Phase cruciale pour les négociations?

VICTORVILLE, (SB) — Alors que les négociations devaient être à leur plus fort au mois de décembre, il semble que ce soit présentement que les pourparlers entre le syndicat (CSD) du vêtement de Victoriaville et les patrons de la Rubin et de la Utex atteignent leur phase cruciale.

Effectivement, rejoint par téléphone pour savoir où en étaient venues ces négociations, le président du syndicat

local, M. Henri-Paul Roux, a fait savoir que lors d'une réunion qui aura lieu mardi, les patrons feront des offres moins avantageuses aux représentants des employés et que c'est alors seulement qu'il sera en mesure d'informer de quoi il retourne.

Alléguant que peu de choses concrètes avaient été négociées jusqu'à date, M. Roux a refusé de faire savoir exactement où en étaient les négocia-

tiations. Il faudra donc attendre encore vraisemblablement une semaine avant d'obtenir des renseignements et de savoir si les employés de Rubin et Utex obtiendront un contrat relatif à leurs demandes.

Bien que la teneur de ces demandes n'ait jamais été divulguée, on avait laissé entendre que le CSD ne demanderait pas moins que le syndicat adverse à Montréal pour les employés du même secteur in-

dustriel, ce qui pourrait signifier plus d'un dollar cinquante l'heure d'augmentation répartie sur trois ans. On se souvient qu'il avait également été question d'une réduction des heures de travail dans les demandes des employés.

Rappelons que c'est à la suite d'un bris de contrat résultant d'une entente entre les deux parties qu'il avait fallu entreprendre d'établir une nouvelle convention collective.

Escadrille 821: deux réalisations retenues par le QG des Forces armées canadiennes

VICTORVILLE, (SB) — "L'escadrille 821 des Cadets de l'air de Victoriaville peut s'enorgueillir de deux réalisations très importantes qui ont été retenues par le quartier-général des Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale du Canada." C'est en ces termes que l'officier commandant de l'escadrille, le capitaine Gaston Girouard, a fait connaître les deux principales réalisations de l'escadrille au cours de l'année 1973.

Montages audio-visuels

La première de ces réalisations fut le montage de documents audio-visuels sur l'histoire de l'aviation destinés à être présentés aux Cadets de l'air en guise de cours.

C'est grâce surtout au travail de recherche de l'ex-aumônier de l'escadrille, le capitaine Bénédi, que ces montages qui n'existaient nulle part dans la province pour les cadets ont pu être réalisés. Une première série comprenant 80 diapositives relatant l'histoire de l'aviation depuis ses débuts jusqu'à la guerre de 1914, une seconde série relatant l'histoire de l'aviation des deux guerres, et une dernière série comprenant au moins 120 diapositives traitant de l'aviation d'aujourd'hui et de demain.

Les autorités militaires des quartiers généraux ayant entendu parler de l'efficacité de ces montages comme cours aux cadets de Victoriaville et d'autres villes environnantes qui avaient eu recours aux documents du capitaine Bénédi,

demandèrent que leur soit présentée l'une des trois séries.

Emballés par cette réalisation, les responsables militaires aux QG, notamment à la Citadelle de Québec, engagèrent le capitaine Bénédi pour réaliser, pour le compte de toutes les escadrilles du Québec et de l'Ontario, des montages semblables, mais ayant comme sujet les camps d'été pour fin de publicité et d'information.

Le capitaine Bénédi monta donc trois documents dans les différents camps de la province. Le premier était réalisé au camp de Cap-Chat sur les cadets de la marine, le second au camp de Val-Cartier pour les cadets de l'élément terre et le troisième à la base aérienne de Bagotville pour les Cadets de l'air.

Aujourd'hui, ces montages qui ont été multipliés à 96 copies en anglais et en français sont présentés dans toutes les villes du Québec et de l'Ontario, où militent des cadets. Les montages sont sonores et sont narrés par une voix d'homme et une voix de femme, soit les voix du capitaine Girouard de Victoriaville et de Mlle Denyse Trotter du poste de radio local. Les bandes sonores ont été enregistrées dans les studios du poste de radio local.

Bulletin hebdomadaire

La seconde réalisation des Cadets de l'escadrille 821 à avoir débordé les cadres de Victoriaville a été la création au mois de novembre dernier, d'un bulletin d'information

hebdomadaire, destiné à chaque cadet de l'escadrille.

Ce bulletin, conçu par le capitaine Girouard et intitulé "En plein vol", contient toutes les informations que doit posséder un bon cadet et avise des événements à venir pour les cadets. Le bulletin contient de plus, assez fréquemment des messages de la part de l'officier-commandant, d'un autre officier ou de l'aumônier. Il souligne en outre les anniversaires de naissance des cadets de l'escadrille et autres faits semblables. Adressé et remis directement au cadet, "En plein vol" distribue de l'information aux parents des cadets et renseigne sur toutes les activités à venir, plusieurs mois à l'avance.

De même que dans le cas des montages audio-visuels du

Dossier cumulatif: PQ contre

VICTORVILLE (AC) — "Le dossier cumulatif des élèves québécois que veut instaurer le ministère de l'Éducation du Québec est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de tous les futurs citoyens du Québec".

C'est ce que pense du dossier scolaire cumulatif le Parti québécois du comté d'Arthabaska. Le PQ exprimait son point de vue dans un communiqué qu'il faisait parvenir aux médias d'information et dans lequel il adressait au ministre Massé la demande de travailler contre cet arrêté en conseil.

Télégramme de remerciements

VICTORVILLE (AC) — Mme Pierrette Provencher, au nom du comité ad hoc de citoyens formé afin d'étudier le dossier scolaire cumulatif, a fait parvenir au ministre Massé un télégramme pour le remercier de son action auprès du ministre de l'Éducation.

Le PQ demande de plus à la Commission scolaire de se prononcer "même si le président semble attendre". Le communiqué ne précise toutefois pas si son attaque est portée contre la Commission scolaire régionale ou l'une des commissions scolaires locales. Quant à la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, l'on se rappellera que le conseil des commissaires avait décidé de faire parvenir un télégramme au ministre de l'Éducation pour lui faire connaître son désaccord sur le principe du dossier scolaire cumulatif.

C'était là, selon le capitaine Girouard, une forme d'information et de contact entre autorités et parents, qui n'existait nulle part et qui se devait d'être pensée, à un moment ou l'autre. "C'est donc une grande satisfaction pour nous de l'avoir conçu et réalisé les premiers", a-t-il conclu.

Le PQ exprime son point de vue dans un communiqué qu'il faisait parvenir aux médias d'information et dans lequel il adressait au ministre Massé la demande de travailler contre cet arrêté en conseil.

Le reste toutefois que Mme Dugal entend poursuivre son action contre l'application de ce dossier même si la date limite des consultations a été retardée à la fin d'avril. Mme Dugal précisait que le ministre Cloutier ne s'est toujours pas prononcé officiellement et que "l'on doit combattre ce dossier et la fiche de comportement comme s'ils étaient toujours existants".

Par Serge Beaucher
ARTHABASKA — 30,000 journaux jugés obscènes ainsi que plusieurs plaques d'impression ont été saisis au début de la semaine à l'Imprimerie d'Arthabaska. C'était la troisième fois en deux ans que les policiers de l'escouade de la Moralité de la police municipale de Montréal effectuait une telle saisie à l'Imprimerie d'Arthabaska.

De l'avis du sergent Lacoste, qui a dirigé l'enquête dans cette affaire, le coup de filet en a été un de bonne importance. Pour l'imprimerie, il s'agissait d'une perte sèche de \$24,000.

Selon les explications fournies, l'imprimerie recevait d'une compagnie de Montréal le montage de chaque journal qu'elle photographiait et reproduisait sur plaques d'impressions.

La firme d'Arthabaska imprimait de la sorte 16 journaux différents par semaine à raison de huit par semaine. La compagnie "Les Distributions d'aujourd'hui" qui vend des journaux tels que "Lesbos", "Eros", "Pornos Gags", etc. et qui fournissait les montages à l'Imprimerie d'Arthabaska, prenait livraison de ses 16 titres à toutes les deux semaines. Les profits bruts ainsi réalisés par l'imprimerie pouvaient s'élever à environ \$6,000 par semaine.

Bien que la nouvelle n'ait commencé à transpirer que tard dans la semaine, c'est lundi soir que quatre membres de l'escouade de la Moralité de Montréal ont effectué la saisie dans l'ordre le plus complet. Le sergent Lacoste a d'ailleurs tenu à souligner la bonne coopération apportée par les dirigeants de l'imprimerie et par les employés à ce moment.

Saisies quasi simultanées

Peu avant d'effectuer cette saisie à Arthabaska, la Moralité de la police de Montréal avait procédé à un coup de filet du genre à la maison d'édition de "Les Distributions d'aujourd'hui" à Montréal. Ce coup de filet effectué vendredi dernier avait rapporté quelques 70,000 journaux à caractère obscène. Avec les 30,000 saisis à Arthabaska, le nombre total approchait 100,000, soit la totalité du commerce de "Les Distributions d'aujourd'hui" au Québec.

Question de roulement

Toujours selon les renseignements fournis par le sergent Lacoste, de telles saisies n'enraient généralement et rien la poursuite de la fabrication de ces journaux tout n'étant qu'une question de roulement. En effet, a-t-il expliqué, lorsque les entreprises saisies ont suffisamment assez d'argent, et c'est le cas généralement, elles paient l'amende imposée et continuent l'impression des journaux obscènes, la saisie n'ayant qu'enlevé une maille à la chaîne de roulement.

Passibles de deux ans de prison

En vertu de l'article 159 du code criminel, les personnes impliquées dans les saisies peuvent être passibles de deux ans d'emprisonnement ou de \$500 d'amende ou des deux. Généralement, seule l'amende, et pas nécessairement l'amende maximale, est imposée. Toutefois, et dans le cas de l'Imprimerie d'Arthabaska et dans le cas de la entreprise "Les Distributions d'aujourd'hui", il s'agit de récidives.

Des éloges à l'endroit du service d'urgence de l'hôpital Hôtel-Dieu

VICTORVILLE (SB) — Un homme de Victoriaville, M. Denis Paris du 72 rue de Courval, a fait des éloges du service d'urgence de l'Hôtel-Dieu cette semaine alors qu'il rencontrait les journalistes lors d'un souper du club Optimiste. M. Paris a témoigné en faveur de l'efficacité de ce service de l'Hôtel-Dieu en soulignant que n'eût été de la rapidité d'action de ce service, son fils de quatre ans, Jean-Denis, ne serait plus de ce monde aujourd'hui.

M. Paris a tenu à faire ce commentaire en raison de nombreuses critiques qui ont assailli le service d'urgence de l'Hôtel-Dieu de Québec depuis quelques années.

On se souviendra en rapport avec le cas de M. Paris que son fils a été heurté par un camion servant au transport de la neige la semaine dernière en face de chez lui. Le jeune Paris souffrait d'une blessure très grave qui aurait pu lui coûter la vie.

Faits divers

Interrogatoire

VICTORVILLE (SB) — Les détectives de la police municipale de Victoriaville ont procédé à l'arrestation de trois jeunes individus, deux majeurs et un mineur, pour les interroger en rapport avec des vols survenus à Victoriaville. Après interrogatoire, il semblait que la Sécurité ne puisse rien retenir contre les jeunes. Ceux-ci furent donc relâchés. Cependant, cela se passa le soir, le lendemain matin, de nouveaux indices permirent aux détectives d'appréhender les trois individus à nouveau pour un autre interrogatoire. Cette fois, il semblait qu'on était sur la bonne piste. Toutefois l'enquête s'est avérée assez longue, et au moment de mettre sous presse, il était encore impossible aux journalistes d'obtenir les moindres renseignements. Selon les détectives Hamel, l'enquête devrait s'avérer fructueuse et il est possible que certaines "choses" puissent être divulguées sous peu...

GARAGE GILLES LAROCHE
REMORQUAGE — REPARATIONS GENERALES
Spécialité : Transmissions automatiques
de routes sortes — Garantie de 90 jours.
Tél.: 359-2323 — St-Rémi de Tingwick
Prix raisonnable — Estimation gratuite.

MICHEL CHAINE, O.D.
docteur en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
Lunettes et verres de contact

191, Notre-Dame Est
Victoriaville
758-1444

Pharmacie St-Hilaire
Princeville
364-5656

Nouvelles express

PRINCEVILLE — La Commission scolaire Prince-Daveluy a formé son comité de publicité pour les prochains mois. Les membres de ce comité sont Mme Clémence Gervais, Mme Paulette Simard-Rancourt et M. Michel Morin, tous commissaires. M. Germain Pepin, président de la Commission scolaire Prince-Daveluy, ainsi que le directeur général, M. Bertrand Bérubé, font également partie du comité.

NORBERTVILLE — Le conseil municipal de Norbertville a laissé à celui de 1973 le taux de son impôt foncier pour 1974. M. Roger Boisvert, maire, et les conseillers ont autorisé leur secrétaire-trésorier, M. Gilles Gauvreau, à procéder à la perception des taxes pour l'année qui commence.

ST-LOUIS DE BLANDFORD — L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis de Blandford a fait une réunion sociale de sa première assemblée de 1974. La présidente, Mme Rhéa Laliberté, a donné quelques détails sur les démarches en cours pour l'organisation d'un voyage récréatif et culturel devant avoir lieu à l'été.

PRINCEVILLE, (DNC) — La Commission scolaire Prince-Daveluy a donné son approbation pour la signature d'un protocole d'entente avec le comité d'école Sacré-Coeur de Princeville, en rapport avec l'organisation d'une cantine. Par ailleurs, le président de la Commission scolaire Prince-Daveluy, M. Germain Pepin, et les commissaires ont adressé des remerciements à tous ceux qui se sont occupés d'organiser la soirée sociale qui a eu lieu à l'école Notre-Dame de St-Norbert d'Arthabaska.

PRINCEVILLE, (DNC) — Le club d'archers Sherwood de Princeville donne une attention particulière au recrutement à cette période-ci de l'année. Le président, M. Marcel Lefebvre, et ses aides acceptent les éléments féminins et les jeunes aussi bien que les représentants du sexe dit "fort", pour "lancer la flèche" au Fenil où le club a son installation pour le tir à l'arc.

PLESSISVILLE — Le directeur du service de la police de Plessisville, M. Edouard Lebrun, a fait une mise en garde en ce qui concerne la sollicitation pour de la publicité. Cette initiative fait suite à des informations en rapport avec un groupe sollicitant de la publicité auprès des hommes d'affaires. La sollicitation se ferait par contacts personnels ou par appels téléphoniques. La publicité ainsi sollicitée se ferait au nom de la Fédération des sports du Québec. Le chef Lebrun attire l'attention de la population sur le fait que le groupe concerné n'a pas de permis pour faire une telle sollicitation et n'est autorisé par qui ce soit à vendre ainsi de la publicité.

Conférencière économiste

VICTORVILLE (AC) — Les Femmes de carrière de Victoriaville recevaient Mme Rita-Dionne Marsolais, économiste à l'emploi de l'Hydro-Québec, au siège social de Montréal. Bien que jeune et nouvelle dans le métier, la conférencière a derrière elle une maîtrise en économie et elle a pu de la sorte brosser un tableau de "L'économiste, cet inconnu".

Empruntant les termes de Paul Samuelson, auteur bien connu de nombreux ouvrages sur cette matière, Mme Dionne Marsolais a défini l'économiste "comme une science des biens rares et des besoins illimités". Ces termes resument la contradiction entre la disponibilité limitée de cer-

tains biens et la demande continue et sans cesse accrue de l'homme pour ces mêmes biens.

L'économiste doit donc en quelque sorte tirer de ces ressources rares le maximum de possibilités pour répondre aux besoins humains. Dans cette étude, de préciser la conférencière, "l'économie est une affaire de jugement".

Il reste que l'économiste offre plusieurs facettes et que des spécialistes ont surgi à l'intérieur même de cette spécialité. Ainsi, par exemple, les économètres qui travaillent avant tout avec les mathématiques pour apposer des lignes concrètes aux théories, aux lois et aux principes économiques.



Pour la série CAN-AM

Le Mini-comité des Caisses populaires a remis une subvention au président du Club de ski de Thetford pour la commandite des compétitions de la série CAN-AM qui se dérouleront au mont Adstock de Thetford Mines, les 16 et 17 février prochain. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Jacques Lessard, Serge Garon, Lionel Bouchault, Jean-Marc Gagné et Claude Nadeau.

Première compétition Junior de ski pour la zone Skibec

THETFORD MINES, (AG) — Junior de ski pour la zone Skibec se tiendra samedi, le 19, au Mont Adstock. Le premier départ s'effectuera à 10h. a.m. et le second, à 13h.30 p.m.

Le sport à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (AC) — Le Auger et Fils affrontera le Godbout Auto vendredi soir, à 21 heures, à l'arena de Victoriaville. Ces deux équipes appartiennent à la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francis.

Le festival des neiges de Warwick aura lieu les 12 et 13 février prochain. Certaines équipes du hockey mineur inaugureront ce festival en présentant quelques parties d'exhibition.

Samedi marquera une autre rencontre de la ligue de ballon sur glace O'Keefe, à l'arena de Warwick. Le St-Rémi jouera contre la Caisse Pop de Victoriaville à 21 heures; le Boifran contre le Ste-Marie à 21h.30; le Villeroi contre le SMSQ à 22h.40; la Petite Buvette contre le Val Bar à 23h.30; le Sonic Coop contre le Gentilly à 10h.20 et enfin, le Laurier Toyota contre le Manoir Plessis à 1h.10.

La ligue Inter-Cités de hockey des Bois-Francis disputera six matches samedi. Au centre sportif de Victoriaville, les Tigres Moustique seront opposés au Princeville à 14 heures; les Tigres Pee-Wee reviendront contre le Princeville à 15 heures. Les Tigres Bantam affronteront ensuite les As à 16 heures et les Tigres poursuivront contre le Princeville, cette fois dans la catégorie midget, à compter de 17 heures.

Pendant ce temps deux autres joutes se dérouleront à Warwick. A 15 heures, les As Midget de Victoriaville tenteront de défaire le Warwick. Une heure plus tard, le Warwick Bantam devra faire face au Princeville.

Chevaliers, BBRO et Boulet l'emportent

THETFORD MINES, (AG) — Les Chevaliers de Colomb, le boulet Gaz Bar et l'hôtel BBRO ont remporté la victoire dans la ligue de ballon sur glace Labatt 50.

Les Chevaliers de Colomb l'ont emporté au compte de 2-0 sur les Aramis. Les compteurs ont été Normand Cimon et Gilles Nadeau.

Des buts de Renald Paquet, Renaud Dostie et Henri Rousin ont permis au Boulet Gaz Bar de vaincre le Ber-Vac par le pointage de 3-1. Marcel Vachon a marqué l'unique filet des perdants.

L'hôtel BBRO a blanchi le CEGEP 6-0. André Brochu s'est distingué en réussissant le premier tour du chapeau de la saison. Les autres comp-

teurs ont été Brodeur, Michel Chouinard et Fernand Poulin.

La force du Warwick due surtout à son gardien?

VICTORIAVILLE (AC) — Si le Warwick occupe la tête au classement de la ligue Interprovinciale de hockey des Bois-Francis, c'est sans doute à cause de la tenue particulière de son gardien. En dix matches, celui-ci n'a alloué qu'une moyenne de 3.8 buts à ses adversaires alors que son plus proche adversaire donne 4.4 buts par partie. C'est le Tingwick cependant qui possède de la meilleure moyenne offensive avec 5.6 buts, suivi du Warwick avec 5.1 buts mar-

Victoria s'approche du trône

VICTORIAVILLE (AC) — La ligue commerciale de hockey de Victoriaville disputait que les matches lundi et mardi, en début de cette semaine. Les places au classement n'ont guère changé quoique la victoire du Victoria Pizza lui ait permis de s'approcher à deux points seulement de la première place dans la classe B.

Le Victoria Pizza était opposé au Restaurant Chez Bert qui lui défaisait huit points au compte de 5-1 malgré huit pénalités mineures qu'il se voyait infliger tout au long de la joute. En grande partie, cette victoire est due au jeu exceptionnel de Lucien Martin qui enregistrait un tour du chapeau.

Les autres compteurs du Victoria Pizza sont Jean-Claude Verville et Jacques Therrien. Le seul but du Restaurant Chez Bert était marqué par Denis Morasse.

Le Petit Baril remportait les honneurs du second match de la classe B. Il enfilait deux buts contre un seul pour le restaurant Belva. Malgré deux pénalités mineures, Don et Ed Lemay et Alain Daubinais allaient marquer pour le petit Baril pendant que Marcel Lavoie évitait le blanchissage du Restaurant Belva.

Une nuit de ski pour débiter le championnat

WARWICK, (AC) — C'est par une nuit de ski, le 18 janvier, que débitera le championnat annuel du mont Gleason. C'est toutefois le lendemain qu'auront lieu les véritables compétitions. Cette première soirée d'activités sera faite au profit de la Patrouille canadienne de ski et sera suivie, jusqu'à 2 heures de la nuit, d'une session... d'après-ski dans une atmosphère de discothèque au chalet de ski du mont Gleason.

Les compétitions de ski alpin débuteront aux environs de midi, le lendemain, pour se terminer vers 17 heures.

KENTUCKY FRIED CHICKEN
L'UNIQUE SALLE À DINER OU VOUS POUVEZ LE DÉGUSTER SUR PLACE.
CHARLES RESTAURANT INC.
116, QUEEN, LENNOXVILLE
LICENCE COMPLÈTE — COMMANDES POUR APPORTER — BAR SALON

LA TRIBUNE des variétés

"Le peintre et l'écrivain ont beaucoup en commun", selon Antoine Maillet

SHERBROOKE, (RB) — Selon l'auteur de "La Sagouine", Antoine Maillet, l'on ne saurait séparer l'oeuvre du peintre et celle de l'écrivain. L'oeuvre de Rita Scalabrini, qui est son amie et également collaboratrice dans l'illustration de plusieurs de ses livres, aux invités du vernissage de l'exposition qui réunit non seulement les travaux de l'artiste-peintre réputée, originaire des Cantons de l'Est, mais également les peintures-sculptures - structures d'une autre femme avantageusement connue dans le domaine, soit Marcelle Dolment, à la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke.

Mlle Maillet, qui a la parole féconde, s'est attardée prin-



Après le théâtre, les arts plastiques... avec ici Antoine Maillet, auteur de "La Sagouine"; Rita Scalabrini, peintre; Marcelle Dolment, peintre-sculpteur, et M. Claude Laffleur, directeur de la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

18 ANS Adultes

BANANES MECANIKES

"J'AI AVORTÉ MR. LE PROCUREUR"

MARIE CLAIRE DAVY-ELISABETH DANCOURT-ANNE LIBERT COULEUR

GRANADA
53, WELLINGTON, N. 562-2940

HORAIRE: 12.30 — 3.45 — 7.00 — 8.30

COMMENCANT AUJOURD'HUI

Cinemas CARREFOUR DE L'ESTRIE

Boulevard Portland — SHERBROOKE — Tel.: 565-0366

JEANNE MOREAU JEAN DUCEPPE

JE T'AIME

UN FILM DE PIERRE DUCEPPE

ROSELYNE HOFFMANN • JEAN-RENÉ OUELLET
LIONEL VILLENEUVE • WILLIE LAMOTHE • YVAN DUCHARME

CINÉMA 3

AUX CINÉMAS SUIVANTS:
Palace, Granby.
Drummond à Drummondville.
Laurier, à Victoriaville.
Maska à St-Hyacinthe, Capitol à St-Jean.

STEREO DEPOSITAIRE AUTORISÉ

AMPLIFICATEURS: Melntosh, Fisher, Marantz, Dynaco

TABLES TOURNANTES: Dual, Elac, Torrance, AR et Lenco

HAÛTS PARLEURS: Dynaco, McIntosh, KLH, AR, JBR et Bose

Bourget-Stereo Cabinet Inc.
155 est. rue King — Sherbrooke 569-4242

ciement à mettre en parallèle, sinon en commun, la démarche de ceux qui pour métier de s'exprimer dans l'art.

"L'écrivain, ajoutait-elle, traduit la réalité et la vie avec des mots et des gestes, tandis que le peintre les transpose avec des couleurs et des formes, voilà tout".

Mais Mlle Maillet devait préciser qu'on ne saurait bien traduire, dans un cas comme dans l'autre, que ce l'on a entendu avec ses oreilles, vu avec ses yeux, touché et senti avec son cœur et son intelligence".

Pour l'auteur de "La Sagouine", les toiles de Rita Scalabrini ne sont pas aussi abstraites qu'elles le paraissent, puisqu'elles traduisent des paysages intérieurs.

C'est M. Claude Laffleur, directeur de la Galerie, qui a présenté l'oeuvre de Marcelle Dolment. Il s'est attardé principalement à en souligner l'originalité, puisqu'elle est le fruit d'une alliance entre la peinture et la sculpture, et a fait valoir la pureté lumineuse qui s'en dégageait grâce à une heureuse utilisation des ressources de différents métaux employés.

LES AVENTURES AMOUREUSES D'UNE HOTESSE DE L'AIR!

L'HOTESSE DE COPENHAGUE

JE SUIS FRIGIDE

CINÉMA PARÉS EN 2e SEMAINE

SHERBROOKE — 569-2626

Cinemas CARREFOUR DE L'ESTRIE

Boulevard Portland — SHERBROOKE

PATRONAGE = CORRUPTION = PÈGRE

REJEANNE PADOVANI

CINÉMA 1

PINK FLOYD

CINÉMA 2

DEBUTANT JEUDI, 24 JANV.

\$100,000.00 DE TÉLÉCOULEURS

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

AU 910 KING O. VIDEOTECH INC.

VOTRE REPRESENTANT

ZENITH

Les professeurs veulent leur 4%... "comme tout le monde"

THETFORD MINES, (YP)—L'Association des professeurs de l'amiante réclame près de \$275,000 des trois organismes scolaires de la région à savoir la Commission scolaire de Thetford, celle de Black Lake-Israëli et la Régionale de l'amiante pour défrayer le 4 pour cent de leur salaire annuel 1972-73.

On sait que le gouvernement prévoit une clause dans le code du travail permettant aux travailleurs de retirer 4

pour cent de leur salaire annuel pour leurs vacances. Or, les enseignants, qui ne bénéficiaient pas jusqu'à ce jour de cette ordonnance, estiment aujourd'hui qu'elle leur revient au même titre que n'importe lequel travailleur. C'est pourquoi toutes les associations de professeurs de la province ont fait parvenir de telles actions à leurs employeurs pour que des procédures soient engagées et qu'une décision finale soit prise.

Dans la région, les actions se répartissent comme suit: l'association demande \$69,335 pour les professeurs de la Commission scolaire de Thetford, \$38,317.85 pour ceux de la CS de Black Lake-Israëli et enfin environ \$166,500 pour les enseignants de la Régionale de l'amiante.

Le directeur du personnel de la CSRA, M. Jean-Marc Boutin, a révélé que la Régionale avait expédié les actions au ministère de l'éducation à Québec qui lui, les prendra en charge. Selon M. Boutin, le ministère aurait choisi les griefs de la Régionale des Vieilles Forges de Trois-Rivières pour en faire une cause-type au niveau provincial. Advenant le cas où les pof obtendraient gain de cause à Trois-Rivières, il se pourrait bien qu'une jurisprudence soit alors établie et que toutes les autres associations de professeurs reçoivent également leur 4 pour cent.

"Le conseil est libre de douter..."

(la Ligue de citoyens)

BLACK LAKE, (JD)—Le conseil d'Irlande Nord est libre de douter des avantages que la ville de Black Lake offre aux citoyens du secteur à être annexé. Voilà l'opinion de la Ligue des citoyens de Black Lake suite à une récente déclaration du Conseil d'Irlande Nord à l'effet que les gens qui signeraient la requête en annexion ne seraient pas avantagés par un tel geste. La Ligue des citoyens de Black Lake assure les gens en questions qu'ils n'ont rien à perdre et tout à gagner

la dite requête car advenant le cas où le ministère des Affaires municipales refuserait le règlement, ces derniers ne seraient "pas pire qu'avant" et ils resteraient sous la juridiction d'Irlande Nord. Selon la Ligue des citoyens de Black Lake, si la ville offre tant d'avantages quant à la taxe foncière générale et la taxe d'eau, c'est par principe et pour le bien de la région toute entière. Selon eux, des consultations très sérieuses ont été faites auprès du contentieux des Affaires municipales et tout indique que le règlement aura force de loi tel qu'il est rédigé actuellement dans le règlement d'annexion.

La Ligue des citoyens de Black Lake invite fortement tous les citoyens de Black Lake à seconder leur conseil de ville et à se faire propagandiste de l'annexion. Elle continue en disant que l'annexion serait favorable, non seulement pour les résidents du secteur, mais pour toute la collectivité régionale qui en recollectera les bénéfices. On termine en disant, si le conseil de Black Lake a refusé des propositions de Cité Providence antérieurement ce n'est pas une raison pour ne pas annexer le secteur aujourd'hui mais tout simplement une preuve que le conseil de ville actuel est plus "éveillé" aux réalités économiques.

En effet, les trois quarts des appels téléphoniques touchaient la question de la neige, soit la taxe qui porte ce nom ou la façon avec laquelle la neige était enlevée. En



Selon certains contribuables amateurs des "lignes ouvertes" certaines rues de la municipalité ne seraient entretenues que trois ou quatre fois par année au moyen de la souffleuse. Cette photographie montre la 13e avenue à St-Noël. (Photo La Tribune, Yvon Pellerin)

Les contribuables préoccupés par la façon dont se fait le déneigement

THETFORD MINES — Les contribuables de Thetford Mines sont préoccupés par la façon dont s'effectue le déneigement dans la ville. C'est une conclusion que l'on peut tirer d'une récente émission "à lignes ouvertes" enregistrée sur les ondes de la radio locale avec le maire de Thetford, M. Louis-Philippe Boucher.

Un contribuable a même suggéré que soit abandonnée la formule de la taxation pour la neige et que le tout rede-vienne comme avant, c'est à

dire aucune taxe et aucun déneigement. "Puisqu'ils ne viennent qu'une couple de fois par année, dans notre bout, qu'est-ce que ça changera?" avait questionné le contribuable. M. Boucher a répliqué qu'il était impossible de revenir au même système qu'avant car les rues deviendraient par trop étroites. "Quand nous avons décidé d'imposer la taxe, toutes ces choses ont été considérées", a-t-il expliqué.

les abus de certains contribuables qui "poussent" leur neige dans la rue pour la faire amasser par les camions de la Cité. Le maire a rappelé que cette pratique était interdite et que des poursuites seraient engagées contre les contribuables dans l'illégalité. "Il y en a qui profitent de la nuit pour jeter leur neige dans la rue", a signalé cette interlocutrice qui a demandé ce qu'il lui fallait faire dans ces circonstances: "Appelez la police? Ils vont s'en occuper", a répondu le maire Boucher.

Pas d'activités pour les jeunes?

THETFORD MINES, (JD)—Les parents sont responsables de l'absence d'activités sociales et culturelles pour les jeunes. C'est en ces termes qu'une personne intéressée à la chose culturelle à Thetford a décrit la situation qui prévaut actuellement dans la ville de l'amiante.

Selon lui, les parents ont toujours critiqué les endroits où les jeunes se rassemblaient. Ce fut le cas pour le défunt Café Mu que les gens n'ont cessé de "descendre" pendant toute son existence. On disait alors qu'on y vendait de la drogue et plusieurs parents ainsi que divers organismes de la région ont porté plainte auprès des autorités municipales. La plupart du temps sans s'être rendus au Café afin de constater tout le travail qu'on y faisait. Notre informateur déclare que les parents et les

autorités de la ville de Thetford ne pourront plus critiquer les jeunes qui "trainent" sur la rue, ou ceux qui se couchent sur le terrain du presbytère St-Alphonse pendant la période estivale. Selon lui, il restait un lieu de rencontre et "on l'a tué". Dernièrement, on se souviendra que le CERSEQ avait fait des pressions auprès de la cité de Thetford afin que cette dernière établisse une politique de loisirs. Plusieurs personnes déplorent le fait que le mot "loisir" signifie "sport" pour les autorités municipales. Le conseil aurait même déjà déclaré que le budget de la cité ne permettait pas le développement des activités culturelles. Il faudrait donc, selon notre interlocuteur, cesser de critiquer tout ce que font les jeunes et les aider en appuyant les gens qui désirent faire quelque chose pour eux.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — L'Association des veuves de la région organise son repas des fêtes pour dimanche, le 20 janvier, à midi au local de la rue de la Fabrique. Pour plus d'informations concernant cette initiative on est prié de contacter Lorette Dion.

Décidément, la région de St-Ferdinand est "éprouvée" ces derniers temps: successivement, ce secteur a vu un meurtre, un incendie de \$54,000 et un vol de banque de plus de \$10,000 et tout, ça en moins d'une semaine...

Ceux qui auraient pu assister à la poursuite épique des voleurs d'Inverness en auraient eu pour leur argent hier. Ce n'est pas tous les jours que l'on a l'occasion de vivre de près une poursuite en hélicoptère d'une motoneige sur laquelle se trouvent deux individus qui viennent de dérober une dizaine de milliers de dollars dans une banque.

C'est demain, que la Chambre de commerce de Thetford honore la personnalité de l'année 1974, M. Louis-Philippe Duval. Le tout aura lieu au Club chasse et pêche de Thetford. Un orchestre fera les frais de la soirée qui est ouverte à tous. Auparavant, entre 19 et 20 heures, M. Duval sera l'hôte d'un dîner de réception intime donné par les gouverneurs de la Chambre.

Initiatives locales: des loisirs pour St-François et St-Denis

Quant au projet accepté à St-Denis de Brompton, pour le montant de \$24,420, il servira à l'organisation de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes de la municipalité. La somme accordée sera aussi employée pour l'entretien de la patinoire cet hiver. Une Corporation des loisirs sera formée et tentera de procurer des loisirs à tous les citoyens de la municipalité et aussi de créer des loisirs "inter-municipaux" afin de permettre aux gens des environs de se rendre s'amuser à St-Denis.

Quant au projet accepté à St-Denis de Brompton, pour le montant de \$24,420, il servira à l'organisation de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes de la municipalité. La somme accordée sera aussi employée pour l'entretien de la patinoire cet hiver. Une Corporation des loisirs sera formée et tentera de procurer des loisirs à tous les citoyens de la municipalité et aussi de créer des loisirs "inter-municipaux" afin de permettre aux gens des environs de se rendre s'amuser à St-Denis.

Inscription des enfants pour les maternelles

THETFORD MINES (YP) — Les commissions scolaires de Black Lake, Israëli et Thetford Mines ont fait savoir que l'inscription des classes de maternelles pour les enfants de leur juridiction auront lieu les 21-22-23 janvier de 9 heures à 11h.30 le matin et de 13h30 à 15h30 l'après-midi.

Les commissions scolaires ont fait savoir aux parents qui ont des enfants d'âge scolaire pour la maternelle, que les inscriptions doivent être faites à l'école ou les enfants de leur paroisse sont inscrits actuellement. Pour être admis, l'enfant doit avoir 5 ans avant le premier octobre 1974.

Réduire le plus possible les coûts du transport

Le comité régional du transport scolaire, récemment mis sur pied dans la région de l'amiante, entend réduire le plus possible les coûts dans ce domaine grâce à une coordination des différentes commissions scolaires participantes et d'une planification commune au niveau des réseaux d'autobus.

perçus au niveau des élèves, les transformations étant surtout administratives, il appert que la nouvelle administration tentera de réduire à leur minimum des coûts croissants du transport scolaire en rendant le plus fonctionnelles possibles les circuits d'autobus existants. Ainsi par exemple, la même autobus qui circule à bonne heure le matin pourrait

être à nouveau utilisée un peu plus tard pour une autre clientèle qui débute moins tôt. Le président du comité, M. Marcel Lemoyne, a cependant tenu à préciser que les changements seraient quasiment acceptables au niveau des étudiants à qui l'on n'imposerait pas de nouvelles contraintes de transport. "Que l'on se rassure, a expliqué, M.

Lemoyne, les enfants de l'année ne seront pas, dans le nouveau système, transportés avec des élèves du secondaire ou du cégep."

Dans le but de mettre en branle dès septembre à ce nouveau système régionalisé, le comité a préparé des projets d'entente avec différentes organisations scolaires concernées. Il s'agit des commissions scolaires de Thetford, Black Lake Israëli, de la Commission scolaire protestante et du Cégep. Ces projets sont présentement à l'étude à l'intérieur de ces organismes et ils devront être remis au comité d'ici la fin du mois de février, à temps pour les amender s'il y a lieu et pour les présenter le premier mars au ministère des transports.



Quelques personnes du comité régional du transport scolaire: de gauche à droite, MM. Marcel Gosselin, régisseur du transport à la CSRA, Marcel Lemoyne, de la CSRA et président du comité, Uriel Rouleau, de la CS de Black Lake Israëli et Claude Lafrance, de la CS de Thetford Mines. (Photo La Tribune, Yvon Pellerin)

Cours pour adultes: 1,500 inscriptions?

THETFORD MINES, (JD) — On s'attend à plus de 1,500 inscriptions au service de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire régionale de l'amiante pour la session hiver '74. C'est ce que déclarait le responsable de ce service, M. Rémi Boies, à la suite de la publication d'un pamphlet d'information sur la prochaine session. M. Boies révélait en effet que le nombre d'inscriptions au cours du soir de la CSRA s'établissait à environ 3,000 par année.

professionnelle (temporaire). Les personnes intéressées à suivre les cours à temps plein en formation générale et professionnelle peuvent s'inscrire en communiquant avec le Centre de main-d'oeuvre du Canada, 14 nord, rue Notre-Dame à Thet-

ford Mines. Les organismes, ou groupes désirant améliorer leur fonctionnement sur les formes de travail en groupe, participation des membres, cohésion et structure du groupe et réseaux de communication peuvent avoir recours aux services de l'éducation des adultes, 22 rue de la Fabrique

à Thetford Mines. Les inscriptions pour les résidents de Thetford se feront à la polyvalente les 28-29-30 janvier de 14h:00 à 17h:00 et de 19h:00 à 21h:00. A Black Lake et à Israëli les inscriptions auront lieu les 30 et 31 janvier respectivement entre 19h:00 et 21h:00.

Le vent dans les voiles

STANSTEAD, (MD) — Le comité d'école du Pensionnat des Ursulines de Stanstead a le vent dans les voiles en ce début d'année 1974, non pas seulement à cause du dynamisme de son président, Mme Maurice Martineau, de Beebe, mais à cause, également, des nombreuses questions à l'étude par le comité de parents qui seront au cours des prochaines réunions étudiées.

La prochaine réunion aura lieu le 6 février prochain à compter de 19h.30 à la salle de la bibliothèque du Pensionnat des Ursulines. Le comité

comme une institution associée l'information pastorale est également traitée. L'économiste doit donc en quelque sorte tirer de ces ressources rares le maximum de possibilités pour répondre aux besoins humains. Dans cette étude, de préciser la conférence, "l'économie est une affaire de jugement."

Conférencière économiste

VICTORIAVILLE (AC) — Les Femmes de carrière de Victoriaville reçoivent Mme Rita-Dionne Marsolais, économiste à l'emploi de l'Hydro-Québec, au siège social de Montréal. Bien que jeune et nouvelle dans le métier, la conférencière a derrière elle une maîtrise en économie et elle a pu de la sorte brosse un tableau de "l'économiste, cet inconnu".

Empruntant les termes de Paul Samuelson, auteur bien connu de nombreux ouvrages sur cette matière, Mme Dionne Marsolais a défini l'écon-

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines Tél. 338-8558

EVARISTE GRENIER
SNOJET
AUTOS USAGÉES
BLACK LAKE

AVANT DE LOUER... COMPAREZ

HABITATIONS THETFORD SUD

AVANTAGES:

- Chauffage
- Thermostat individuel dans chaque pièce
- Taxe d'eau payée
- Entrée pour lavuse et sècheuse
- Terrain de stationnement (avec prises pour auto gratuites)
- Service de conciergerie
- Remise (locker)

4 1/2 — 5 1/2 PIÈCES

Pour informations, voyez notre représentant sur les lieux.

M. MARIUS ROULEAU

Bureau de location: 243, rue Marchand, app. 2 (ouvert de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.)

TÉLÉPHONE: 1 (418) 338-4011

ADMINISTRATION:
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
2355 ouest, rue King — Suite 201 — Sherbrooke — Tél.: 1 (819) 563-9343